NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

61 N° 7 1934

Poèmes de la Bible

Jean CALES

p. 738 - 742

https://www.nrt.be/en/articles/poemes-de-la-bible-3700

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

« Poèmes de la Bible » (1)

Les *Poèmes de la Bible* étudiés par le R. P. Albert Condamin, s. I., comprennent trente-quatre psaumes, plus des fragments de sept prophètes (Amos, Osée, Michée, Abdias (celui-ci est donné en entier, n'ayant qu'un chapitre), Joël, Ezéchiel et Isaïe) et de trois sapientiaux (Proverbes, Job, Ecclésiastique). Un appendice s'enquiert des strophes dans un hymne babylonien du XIXe siècle avant Jésus-Christ (sur Ishtar reine des hommes et reine des dieux) et dans un poème assyrien du VIIe siècle avant notre ère (Colloque d'Assourbanipal et du dieu Nabou).

Une *Introduction sur la strophique hébraïque* indique le but de l'ouvrage et contient dix chapitres :

I. « *Historique des recherches sur la strophique* »...

II. « *Le parallélisme du vers hébreu* ». Le P. Condamin cite en l'approuvant la remarque de M. Podechard : « Le parallélisme est l'élément fondamental et indiscutable du style poétique, mais on sait qu'il se relâche assez souvent... Et peut-être serait-il plus exact de dire que l'essentiel de la poésie hébraïque est la tendance habituelle au parallélisme, plutôt qu'un parallélisme constant ». C'est exact. Mais « il n'en reste pas moins... que, d'une façon générale, dans les écrits des Prophètes, comme dans les *Psaumes*, les *Proverbes*, le livre de *Job*, etc., les membres parallèles du vers se distinguent sans peine ».

III.... « *La métrique* ». « Deux points à examiner : 1. La métrique hébraïque est-elle suffisamment établie, à l'heure actuelle, pour servir de base à la strophique ? — 2. Une théorie métrique est-elle indispensable comme fondement de la strophique ? » — Réponse négative sur l'un et l'autre point. A propos du premier, le P. Condamin reconnaît, avec un rédacteur de la *Revue Biblique*, que « l'accord se fait de plus en plus sur ce point fondamental : les Hébreux ne comptaient ni ne pesaient les syllabes. Mais tous ceux qui posent des règles trop strictes sur les accents ne peuvent

(1) Albert CONDAMIN, S. I. *Poèmes de la Bible avec une Introduction sur la strophique hébraïque*. Paris, Beauchesne, 1933, VIII-286 pages. Prix : 30 frs français.

s'entendre entre eux. Que reste-t-il à faire si ce n'est d'admettre que le rythme était peu rigoureux » ? — Nous dirions, pour notre part, qu'il ressemblait un peu à celui de nos chants populaires. — Sa détermination précise a rarement à intervenir pour la détermination du vers déjà suffisamment mesuré par le parallélisme. Mais elle « peut rendre service en matière de *critique textuelle*, à condition de ne pas appliquer des règles trop rigoureuses, qui mèneraient à des corrections arbitraires ». — Nous lui attribuerions aussi un peu plus d'importance peut-être que le P. Condamin dans la recherche des strophes. Des mètres tout différents ne se manifesteront pas d'ordinaire dans une même strophe ni dans les diverses parties d'un même poème.

IV. « *La strophe* ». « Comme Koester l'a fort bien vu, il y a cent ans, c'est la loi du parallélisme qui régit les groupements de vers pour former les strophes, aussi bien que les groupements de stiques pour former les vers. Deux ou trois stiques s'unissent pour constituer le vers; les vers se groupent ensemble, au nombre de deux ou trois; ces groupes à leur tour, le plus souvent au nombre de deux ou trois, se combinent en strophes; enfin, l'agencement des strophes fait le poème. *C'est toujours le sens qui préside à ces divers groupements* (p. 19 s.). — La dernière assertion est à retenir avec soin : on n'est que trop exposé à l'oublier plus ou moins dans la pratique. La première, croyons-nous, est à entendre avec quelque atténuation : le parallélisme est loin d'être aussi clair et aussi constant entre les éléments de la strophe qu'entre ceux du vers; sans cela « tous les gens de bien » s'entendraient sans peine.

V. « *De quelques indices qui aident à distinguer les strophes* ». Ce sont principalement : le *refrain*, rare, malheureusement, dans les les poèmes bibliques; — le *séla* (en grec : διάψαλμα) qui se lit dans trente-neuf ps. (en tout soixante et onze fois) et dans le cantique d'Habacuc (trois fois) et paraît signifier : « intervalle dans le récitatif d'un chant ou changement de ton »; — des répétitions verbales, parallèles ou symétriques, par exemple, au début et à la fin des strophes (*inclusio*), ou se répondant d'une strophe à l'autre (*responsio*); — les sections conservées dans le texte par la tradition massorétique. — Ces indices servent quand ils sont présents, mais ne sont pas indispensablement requis.

VI. « *La strophe intermédiaire* ». — Nous sommes ici au cœur de l'Introduction et même de tout le livre. L'auteur l'a écrit *ad probandum*

et principalement pour démontrer que « les strophes, dans la poésie hébraïque, ne se succédaient pas toutes avec des dimensions égales, en série régulière et uniforme. Après deux strophes parallèles ou symétriques venaient « des vers intercalaires » ou « une troisième strophe ». Cette strophe III, le P. Zenner ne l'a pas inventée; mais il a précisé qu'elle « succédait régulièrement à deux strophes égales et qu'elle avait un caractère spécial. Il la nomme « alternante » parce que sa distribution, par le sens et par le rythme, en vers ou en groupes de vers symétriques, indique assez clairement, au moins en certains cas, une alternance dans le chant ». Pour ne pas exagérer cette alternance, qui ne paraît pas essentielle, le P. Condamin préfère parler de strophe « intermédiaire », ce qui signifie « qu'elle occupe, *très ordinairement*, une place intermédiaire entre deux paires de strophes égales ». — Ses « caractères propres » sont : de n'être pas symétrique ou parallèle à la strophe qui la précède ni à celle qui la suit immédiatement; d'exprimer « ordinairement une pensée plus forte ou plus importante, menaces, invitation au repentir, promesses messianiques »; d'avoir « une allure tantôt plus vive, tantôt plus solennelle, suivant le sujet; un ton plus lyrique, assez souvent un rythme différent... »; — d'occuper « ordinairement le centre du poème... ». — De nombreux exemples sont cités par manière de références, en attendant les exemples proposés *in extenso* dans les poèmes traduits.

VII-VIII. — *Agencement des strophes en poèmes* — et *des poèmes en séries de poèmes*. — « Les strophes se succèdent dans cet ordre : la strophe (I), dont la dimension varie de 3 ou 4 vers (bien rarement deux) à 7, 8, 10 vers et au delà, est toujours accompagnée d'une antistrophe parallèle ou symétrique (II)... Certains poèmes s'en tiennent à ces deux parties qui se répondent ou se font contraste... Si le poème est plus long, il demande, après la strophe et l'antistrophe, la strophe spéciale (III), et il peut se terminer avec celle-ci... S'il se développe encore, il y aura encore strophe et antistrophe, en tout cinq strophes formant un tout harmonieux... ». — « Deux ou trois poèmes, ou plus encore peuvent-être combinés ensemble par le développement du sujet, par un rapport de parallélisme ou de symétrie dans leur structure, et offrir une série semblable à : strophe, antistrophe et strophe III ». En exemples sont donnés : Jérémie : II. 2-25; II. 26-III. 5; III. 11-IV. 4; — L. 2-20; L. 21-46; LI. 1-37; LI. 38-58; — Isaïe XL-LV+LX-LXII. Ces beaux

poèmes sont traités tout au long dans les Commentaires du P. Condamin sur *Le livre d'Isaïe* et *Le livre de Jérémie*. Ici même (p. 44-46), un tableau est présenté avec quelque détail d'Isaïe XL-LV+LX-LXII.

IX. « *Évolution de la poésie hébraïque* »... « Après l'exil de Babylone dans la plupart des écrits prophétiques, la structure des strophes et leur agencement harmonieux n'existent plus... Le parallélisme à son tour décline. D'autre part, nous avons alors des poèmes *alphabétiques*... Les rapports de mots passent au premier plan, se compliquent, s'enchevêtrent, semblent viser au mérite de la difficulté vaincue, plutôt qu'à mettre en relief la pensée ». Aggée, Malachie, les Lamentations, etc. sont des exemples probants.

X. « *Réponse à quelques objections* ». Nous en avions proposé nous-même l'une ou l'autre au hasard d'un compte-rendu. Le P. Condamin répond à celles-là et à d'autres avec son entrain coutumier. Mais il sait bien, comme nous, que dans les « cercles scolastiques », quand on y discute pour de vrai, et non point seulement par manière d'un simple exercice, défendant et attaquant ont coutume de rester, à la fin, chacun sur ses positions; non point pourtant sans qu'un peu plus de lumière ait jailli sur la question, quand on l'a, comme nous faisons ici, grâce à Dieu, examinée de bonne foi. Ici, il est vrai, il n'y a pas de « cercle », mais il y a un problème singulièrement complexe et délicat. Le loisir nous manque malheureusement pour y insister en ce moment.

Le R. P. Lagrange, qui a toujours gardé une attitude négative à l'égard de la strophe alternante ou intermédiaire, l'a repoussée de nouveau, amicalement, dans une intéressante recension du présent livre (*Revue Biblique*, 1934, p. 128-132). Du moins, il ne croit pas à une application fréquente. — Peut-être devinons-nous à peu près ce que le P. Condamin répondrait — ou répondra — sur les cas contestés par le savant maître de Jérusalem. — La controverse est assurément loin d'être close.

« ... Ceux qui maudissent Koester, Zenner, les vers intercalaires... » (nous ne voudrions certes pas être si pervers), trouveront difficilement croyable qu'il faille joindre ensemble, d'une part, le ps. XXIV, lyrique, choral, mouvementé, et le ps. XV, paisiblement et presque prosaïquement sapientiel. Ils ne verront pas sans une certaine malice qu'aux pages 241 et 242, le P. Condamin et le P. Mariès donnent du ps. V deux présentations strophiques bien

différentes, et toutes deux bien réussies. Le même genre de réussites opposées ne pourrait-il pas se multiplier dans une large mesure, et engendrer par là même un notable scepticisme sur la vraie pensée et l'intention strophique des poètes ? — Nous le croyons.

A tout prendre, nous sommes porté à admettre, avec le R. P. Lagrange, qu'il n'y a pas lieu de supposer, dans les poèmes de la Bible, une rigueur plus grande dans le rythme strophique que dans le rythme métrique. — Nous avons vu que pour celui-ci le P. Condamin croit à beaucoup d'élasticité. Souvent, pareillement, l'on aurait des « stances » (plutôt que des « couplets », mot proposé par le P. Lagrange), au lieu d'avoir des strophes strictement dites. — Les opinions demeurent libres; et tout sectarisme serait hors de propos.

Un point sur lequel nous ne sommes enclin à aucun scepticisme, c'est que les traductions des « Poèmes de la Bible » par le P. Condamin, abstraction faite de la strophique — que nous nous garderions bien de rejeter en bloc —, sont de petits chefs-d'œuvre vraiment exquis : langue sobre, expressive, colorée, légèrement exotique; style élégant, limpide; admirablement rythmé. Que l'on compare ses chapitres de Job avec ceux d'une autre traduction récente dont il a été beaucoup parlé, et, d'ailleurs, à fort juste titre. Et l'on verra la différence entre un philologue et un grammairien, qui rend matériellement la pensée du poète hébreu, et un artiste, poète lui-même, qui nous rend cette pensée sensible et délectable.

Comme on souhaiterait que le P. Condamin nous donnât en français, non plus *des* poèmes, mais *tous les poèmes* de la Bible!

Jean CALÈS, S. I.